

RCS : COLMAR  
Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00323  
Numéro SIREN : 402 042 634  
Nom ou dénomination : 2AD

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2022 sous le numéro de dépôt 917

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE COLMAR

# RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES  
10, RUE DES AUGUSTINS  
CS 50466  
68020 COLMAR CEDEX  
TEL: 03.89.24.77.45

Me Murielle ROUGIER - Murielle ROUGIER  
20 rue du Sillon  
68100 Mulhouse

V/REF :  
N/REF : 95 B 323 / 2022-B-917

Le greffier du tribunal judiciaire de Colmar certifie qu'il a reçu le 21/02/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2020.

Concernant la société

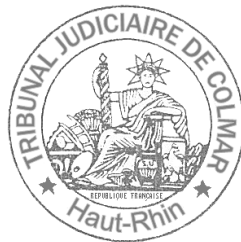
2AD  
Société par actions simplifiée à associé unique  
17 Grand rue des Prés  
68240 Kaysersberg

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-917 le 21/02/2022

R.C.S. COLMAR TJ 402 042 634 (95 B 323)

Fait à COLMAR le 21/02/2022,

LE GREFFIER



**2 A D**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 100 000 Euros**  
**Siège social : 68240 KAYSERSBERG**  
**17, Grand Rue des prés**  
**402 042 634 R.C.S. COLMAR**

---

**B I L A N**  
**déposé au Registre du Commerce et des Sociétés**

**EXERCICE CLOS**  
**LE 30 SEPTEMBRE 2020**

**Certifié conforme,**  
**Le Président**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'O' followed by several fluid, overlapping strokes.



Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2AD</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>177 RUE DE BALE</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>4 0 2 0 4 2 6 3 4 0 0 0 3 8</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le. <b>30092020</b>						
		N-1 <b>30092019</b>						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	20 873	20 873	2 471	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 086 305		1 086 305	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 500	4 500		
		Avances et comptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 147 377	3 884 543	1 262 833	1 613 348
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	878 429	753 583	124 845	99 686
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	2 074 154	610 404	1 463 750	1 448 850
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE	613		613	613	
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	8 485	2 982	5 503	5 503	
	<b>TO TAL (II)</b>	BJ	BK	<b>9 220 735</b>	<b>5 276 885</b>	<b>3 943 850</b>	<b>4 256 777</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	CREANCES	Marchandises	BT	BU	203 604		203 604	251 473
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	4 631		4 631	5 602
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	611 335	113 489	497 846	655 215
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	1 790 997		1 790 997	1 161 402
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	857 353		857 353	221 709	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	14 206		14 206	45 054	
	<b>TO TAL (III)</b>	CJ	CK	<b>3 482 125</b>	<b>113 489</b>	<b>3 368 637</b>	<b>2 340 454</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
<b>TO TAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	IA	<b>12 702 860</b>	<b>5 390 374</b>	<b>7 312 486</b>	<b>6 597 231</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	1 500 632	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise <u>SAS 2AD</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....100.000..... )	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 476	3 476
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	3 195 968	3 039 563
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>519 909</b>	<b>356 405</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TO TAL (I)</b>	DL	<b>3 829 353</b>	<b>3 509 444</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TO TAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TO TAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 450	1 505
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	1 306 383	985 427
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	898 417	1 024 045
	Dettes fiscales et sociales	DY	803 269	609 463
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	22 126	64 289
	Autres dettes	EA	403 801	363 186
Compte régul.	EB	47 689	39 874	
<b>TO TAL (IV)</b>	EC	<b>3 483 133</b>	<b>3 087 788</b>	
Ecart de conversion passif *	ED			
<b>TO TAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>7 312 486</b>	<b>6 597 231</b>	
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 156 031	2 081 641	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 450	1 505	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



		Désignation de l'entreprise : SAS 2AD		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 560 582	FB	4 196	FC	4 564 779	5 896 074	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services *	FG	683 999	FH	12 714	FI	696 713
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		5 244 582	FK	16 910	FL	5 261 492	6 589 034
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		869	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	289 427	116 987	
	Autres produits (1) (11)					FQ	122 294	110 791	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>5 673 213</b>	<b>6 817 681</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 510 194	2 228 832	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	47 869	(45 254)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 189 918	1 401 022	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	84 582	110 199	
	Salaires et traitements *					FY	1 228 618	1 329 601	
	Charges sociales (10)					FZ	317 842	385 684	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	626 888	618 393
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	113 489	108 331
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	163 998	193 782	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>5 283 397</b>	<b>6 330 591</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>389 816</b>	<b>487 090</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	203 830	17 261	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>203 830</b>	<b>17 261</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 979	8 954	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>12 979</b>	<b>8 954</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>190 851</b>	<b>8 307</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>580 667</b>	<b>495 397</b>	



Désignation de l'entreprise <b>SAS 2AD</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 27 910	9 669
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 415 729	279 819
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD <b>443 639</b>	<b>289 488</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 1 308	3 973
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 374 507	207 055
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH <b>375 815</b>	<b>211 028</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI <b>67 823</b>	<b>78 460</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 128 581	217 452
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL <b>6 320 682</b>	<b>7 124 429</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM <b>5 800 772</b>	<b>6 768 025</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN <b>519 909</b>	<b>356 405</b>
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 1 480	82 489
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 181 095	7 933
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIVERS PRODUITS EXCEPTIONNELS			27 910
PRODUITS DES VENTES D IMMOBILISATIONS			415 729
DIVERSES CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 308	
CHARGES EXCEPTIONNELLES VALEUR NETTE COMPTABLE		374 507	
		Exercice N-1	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			



SOMMAIRE DE L'ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

			INFORMATIONS	
			PRODUITES	NON APPLICABLES
<b>( I ) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE</b>			X	
<b>( II ) REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>				
2.1	dérogrations aux principes, règles et méthodes de base, comparabilité des exercices.		X	
2.2	choix effectués dans les options proposées par le code de commerce, le décret n°83.1020 du 29.11.83, le plan comptable général.		X	
2.21	méthode utilisée pour le calcul des amortissements		X	
2.22	méthode utilisée pour le calcul des provisions		X	
2.23	méthode utilisée pour l'évaluation des stocks et en-cours		X	
2.24	méthode utilisée pour l'évaluation du fonds de commerce		X	
<b>( III ) COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</b>				
3.1	état de l'actif immobilisé	TABLEAU N° 2054	X	
3.2	état des amortissements	TABLEAU N° 2055	X	
3.3	état des provisions	TABLEAU N° 2056	X	
3.4	état des échéances des créances et des dettes	TABLEAU N° 2057	X	
<b>INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR</b>				
3.5	éléments constitutifs des frais d'établissements			NA
3.6	éléments constitutifs des frais de recherche			NA
3.7	éléments constitutifs du fonds commercial		X	
3.8	produits à recevoir		X	
3.9	charges à payer		X	
4.0	charges constatées d'avance		X	
4.1	produits constatés d'avance		X	
4.2	composition du capital social		X	
4.3	parts bénéficiaires		X	
<b>( IV ) ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>				
1.	crédit bail		X	
2.	engagements financiers		X	
3.	dettes garanties par des suretés réelles		X	
4.	comptes consolidés			NA
5.	entreprises liées		X	
6.	liste des filiales et participations		X	
<b>( V ) INFORMATIONS OBLIGATOIRES DANS L'ANNEXE DE BASE</b>				
<b>RAPPEL</b>				
ce complément d'informations s'impose lorsque l'entreprise satisfait à 2 des 3 conditions suivantes				
total du bilan	> 4.000.000	EUROS		
chiffre d'affaires HT	> 8.000.000	EUROS		
nombre de salariés permanents	> 50	SALARIES		
5.1	montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction, de surveillance			NA
5.2	ventilation de l'impôt (is) entre éléments d'exploitation et éléments exceptionnels			NA
5.3	ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité			NA
5.4	ventilation par catégorie de l'effectif moyen			NA
5.5	indication des accroissements et allègements de la dette future d'impôt (décalage entre régime fiscal et traitement comptable).			NA

ANNEXE

annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le	30 SEPTEMBRE 2020		
dont le total est de	7 312 486	EUROS	
et au compte de resultat de l'exercice clos le	30 SEPTEMBRE 2020		
dont le total des produits est de	6 320 682	EUROS	
dégageant un resultat de	( Bénéfice )	519 909	EUROS

l'exercice écoulé a une durée de 12 mois recouvrant la période  
du 01.10.2019 au 30.09.2020

les notes et tableaux énumérés au sommaire ci-avant font partie intégrante des comptes annuels.

- I -

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, celle-ci estime, eu égard à la baisse du chiffre d'affaires constatée et aux mesures prises notamment le recours au chômage partiel que l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat est le suivants :

\* Baisse du Chiffre d'affaires d'un montant de 1 327 K euros soit environ 20%

\* Indemnisation au titre du chômage partiel pour un montant de 156 K euros

L'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

continuité de l'exploitation,  
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,  
indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

## **2.1 DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE, COMPARABILITE DES EXERCICES.**

selon l'autorité des normes comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014, aucune dérogation significative aux principes , règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

## **2.2 CHOIX EFFECTUES DANS LES OPTIONS PROPOSEES PAR LE CODE DE COMMERCE,**

selon l'article 214-9 du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, à la définition et la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas eu d'incidence significative sur ces comptes. En particulier il n'a pas été identifié d'immobilisations à amortir suivant le système des composants.

#### 2.21 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou de revient.

le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le tableau n° 2055.

DUREES MOYENNES D'AMORTISSEMENT	MODE	DUREE NOMBRE ANNEES
logiciels	L	1
constructions	L	NA
agencements constructions	L	5-10
installations techniques, materiel	L / D	1-5
agencements divers	L	5-10
materiel de transport	L	1-4
meublier, materiel de bureau	L / D	3-6

L = linéaire

D = dégressif

#### 2.22 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES PROVISIONS

les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

cette provision est constituée en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

#### 2.23 METHODE UTILISEE POUR L'EVALUATION DES STOCKS ET EN-COURS

les stocks sont évalués suivant la méthode: "premier entré, premier sorti".

la valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais d'accessoires.

#### 2.24 METHODE UTILISEE POUR L'EVALUATION DU FONDS DE COMMERCE

La durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fond commercial ne fait pas l'objet d'amortissement

- III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS  
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.1 **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**  
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2054
- 3.2 **ETAT DES AMORTISSEMENTS**  
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2055
- 3.3 **ETAT DES PROVISIONS**  
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2056
- 3.4 **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**  
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2057
- 3.5 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**  
NON APPLICABLE
- 3.6 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**  
NON APPLICABLE
- 3.7 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL**

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

PRODUITS A RECEVOIR

3.8 MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	364 286
PRODUITS	FINANCIERS	0
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	0

NB les montants sont indiqués HT TOTAL xx 364 286

CHARGES A PAYER

3.9 MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

	MONTANT DEDUCTIBLE	MONTANT NON DEDUCTIBLE
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT	1 450	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERS DIVERS	0	0
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	526 442	0
DETTE FISCALES ET SOCIALES	489 184	0
DETTE SUR IMMOBILISATIONS	0	0
AUTRES DETTES	319 962	0

NB les montants sont indiqués HT TOTAL ( DEDUCTIBLE + NON DEDUCTIBLE ) 1 337 038 0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

4.0 MONTANT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

	MONTANT
CHARGES EXPLOITATION	14 206
CHARGES FINANCIERES	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0

TOTAL xx 14 206

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

4.1 MONTANT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	47 689
PRODUITS	FINANCIERS	0
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	0

TOTAL xx 47 689

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

( SUITE )

4.2	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NOMBRE xx	VALEUR NOMINALE
parts sociales en début d'exercice		2 000	50
parts sociales émises pendant l'exercice			
parts sociales remboursées pendant l'exercice			
parts sociales en fin d'exercice		2 000	50

- IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

REDEVANCES RESTANT A PAYER		CREDIT BAIL	MONTANT
CREDIT BAIL MOBILIER			0
CREDIT BAIL IMMOBILIER			
TOTAL		xx	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS DIVERS		MONTANT
EFFETS ESCOMPTES		0
AVAL CAUTIONS		0
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION		116 970
FRAIS FINANCIERS A ECHOIR SUR EMPRUNTS		0
AUTRES ENGAGEMENTS		0
TOTAL		xx 116 970

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES		MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT		0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		0
AUTRES		0
TOTAL		xx 0

## ENTREPRISES LIEES

5.0 ( indication des informations y afférentes résultant du bilan et compte de résultat )

SARL ALSACAFE (SIRET 332 847 698 000 54 )  
SARL AGDC ( SIRET 381 494 244 000 50 )  
SARL 2ADBFC ( SIRET 849342407000038)

SOCIETE CONSOLIDANTE : SARL 2AD  
177 RUE DE BALE 68 490 BANTZENHEIM  
SIRET 402 042 634 000 38

6.0

## LISTE DES PARTICIPATIONS

SARL ALSACAFE 99,98%  
( 8299 parts sur un total de 8 300 parts )

SCI MERCURE 99,00%  
( 99 parts sur un total de 100 parts )

SCI DAGE 1,00%  
( 1 parts sur un total de 100 parts )

SARL AGDC 99,92%  
( 1 224 parts sur un total de 1 225 parts)

SAS DA PARTICIPATION 9,75%  
( 300 000 actions sur un total de 3 228 017 actions)

SCI ROBUSTA 99,00%

PRODIA + 2,69%

C2S 66,66%

2ADBFC 100,00%

- V - INFORMATIONS OBLIGATOIRES DANS L'ANNEXE DE BASE

RAPPEL

ce complément d'informations s'impose lorsque l'entreprise satisfait  
à 2 des 3 conditions suivantes

total du bilan	> 4.000.000	EUROS
chiffre d'affaires HT	> 8.000.000	EUROS
nombre de salariés permanents	> 50	SALARIES

5.1 MONTANT DES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION , DE DIRECTION ,  
DE SURVEILLANCE

non communiqué car cette information conduirait a divulguer des rémunérations individuelles

5.2 VENTILATION DE L'IMPOT (is ) ENTRE ELEMENTS D'EXPLOITATION ET ELEMENTS EXCEPTIONNELS

MONTANT

RESULTAT	COURANT
RESULTAT	EXCEPTIONNEL
RESULTAT	TOTAL

0

5.3 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

non communiqué

5.4 VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF MOYEN

non communiqué

5.5 INDICATION DES ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT  
décalage entre régime fiscal et traitement comptable

Application de l'article 68 de la loi n° 87-1060 du 30.12.1987.  
(Régime Fiscal spécifique en faveur des Groupes de Sociétés).



**2 A D**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 100 000 Euros**  
**Siège social : 68240 KAYSERSBERG**  
**17, Grand Rue des prés**  
**402 042 634 R.C.S. COLMAR**

**Procès-verbal des décisions de l'associé unique**  
**en date du 31 mars 2021**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**Exercice clos le 30 septembre 2020**

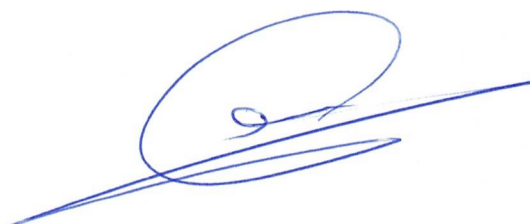
**TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT**

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, l'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 519 909,49 EUR, au compte « Autres réserves ».

L'associé unique reconnaît en outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles et non éligibles à la réfaction légale, se sont élevés à :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction légale		Revenus non éligibles à la réfaction légale
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016/2017	--	--	--
Distribution exceptionnelle en date du 01.02.2018	150 000 EUR	--	--
2017/2018	--	--	--
Distribution exceptionnelle du 02 décembre 2019	200 000 EUR	--	--
2018/2019	--	--	--

**Le Président**



**2 A D**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros**  
**Siège social : 68240 KAYSERSBERG - 17, Grand Rue des prés**  
**402 042 634 R.C.S. COLMAR**

---

**Rapport de gestion du Président**

**Exercice clos le 30 septembre 2020**

Conformément à la loi et aux statuts, le Président, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 par l'associé unique, a établi le présent rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

Le présent rapport a pour objet de compléter les informations qui sont données dans les documents de fin d'exercice, et d'informer sur la conduite des affaires sociales.

\* \*  
\*

**1. Situation et activité de la société**

La crise sanitaire COVID-19 qui a impacté l'économie française et mondiale en 2020, a influencé les activités de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Face à cette situation, la société a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant notamment les mesures suivantes :

- déploiement du télétravail pendant toute la période d'arrêt de l'activité
- mise en place d'un programme de contrôle et de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie
- recours au dispositif du chômage partiel.

Pour autant, la société n'a sollicité aucun report d'échéances de charges sociales et d'impôts.

La société a bénéficié de l'indemnisation de l'activité partielle pour un montant de 156 000 EUR sur l'exercice écoulé.

Eu égard à ces mesures et à la situation de la société à la date de l'arrêté des comptes clos le 30 septembre 2020, la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.



Il est rappelé ici qu'indépendamment de son activité commerciale, la société exerce son activité de société holding en intervenant activement dans la conduite de la politique du Groupe et dans l'animation, la gestion et l'organisation de ses filiales.

La société a ainsi accompagné ses filiales dans le cadre de leur organisation globale, dans la structuration de leurs activités, dans la gestion de leurs ressources et dans la maîtrise de leurs risques.

D'une manière générale, la société élabore les budgets, en assure le contrôle mensuel, analyse les écarts et prend les décisions pour la mise en place des actions correctives.

Dans ce cadre et au courant de l'exercice écoulé, la société a été plus particulièrement amenée à mener des réflexions stratégiques et actions en lien avec la crise sanitaire, notamment du fait de la nécessaire adaptation des budgets en fonction des écarts constatés lors de l'intervention régulière au sein des filiales.

Au-delà, elle a poursuivi ses actions notamment dans les domaines suivants :

- . définition et validation des plans d'investissement ; stratégie financière
- . management de la qualité
- . évaluation et adaptation des moyens humains
- . perspectives de croissance
- . développement foncier des sites.

L'exercice clos le 30 septembre 2020 se caractérise ainsi par une diminution du chiffre d'affaires global, de l'ordre de 20 %, lequel se décompose de la manière suivante :

	Exercice 30.09.2019	Exercice 30.09.2020	Variation
Ventes de marchandises	5 896 074 EUR	4 564 779 EUR	-22,58 %
Services	692 960 EUR	696 713 EUR	+0,54 %
Total	6 589 034 EUR	5 261 492 EUR	-20,15 %

Grâce à une bonne maîtrise des charges, en baisse de 16,5 % environ, le résultat d'exploitation, certes en retrait comparativement à l'exercice précédent, ressort largement bénéficiaire à la clôture dudit exercice.

En outre, les produits financiers (constitués essentiellement des dividendes distribués par la société filiale SCI ROBUSTA, ont conforté le bénéfice net comptable, lequel enregistre, malgré le contexte de la crise sanitaire, une hausse significative.

Il est précisé que les investissements (immobilisations corporelles) réalisés au cours de l'exercice écoulé se sont élevés à 673 568 EUR, et ont concerné :

- . des installations techniques pour 601 068 EUR
- . du matériel de transport pour 72 500 EUR.

En ce qui concerne le personnel, rien de particulier n'est à signaler. L'effectif moyen est demeuré stable, comparativement aux deux exercices précédents, avec 42 salariés.

## **2. Activités en matière de recherche et développement**

La société n'a conduit aucune action en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## **3. Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice**

Les états financiers de la société au 30 septembre 2020 ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Certes, le contexte épidémique du Coronavirus COVID-19, avec des restrictions qui sont susceptibles d'avoir encore un impact sur l'exercice en cours, crée une situation incertaine.

Néanmoins, à la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société et de ses filiales à poursuivre leur exploitation.

Depuis la clôture au 30 septembre 2020, il n'est intervenu aucun autre évènement significatif impactant la performance de la société et de ses filiales.

## **4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir**

Même si la société s'attend encore à un impact négatif sur ses états financiers en 2021/2022, il y a lieu de considérer qu'à ce stade, la solidité de son bilan, ainsi que ceux des filiales du Groupe, lui permet d'assurer sa continuité d'exploitation.

Bien entendu, le Groupe continue bien entendu de prendre les mesures appropriées pour les salariés et pour répondre aux besoins des clients.

## **5. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière**

- Le **chiffre d'affaires hors taxes** s'est élevé à 5 261 492 EUR, contre 6 589 034 EUR au 30 septembre 2019.

- Le **résultat d'exploitation** est bénéficiaire de 389 816 EUR (contre un bénéfice de 487 090 EUR au 30 septembre 2019), après :

. dotation aux amortissements à hauteur de 626 888 EUR

. constitution de provisions sur compte-clients à hauteur de 113 489 EUR.

- Compte-tenu des produits et charges financiers, le **résultat courant avant impôts** est bénéficiaire de 580 667 EUR, contre un bénéfice de 495 397 EUR au 30 septembre 2019.



## **8. Affectation du résultat**

La répartition du résultat proposée est conforme à la loi et aux statuts.

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, il est proposé d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 519 909,49 EUR, au compte « Autres réserves ».

## **9. Rappel des dividendes distribués**

Il est rappelé, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles et non éligibles à la réfaction légale, à savoir :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction légale		Revenus non éligibles à la réfaction légale
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016/2017	--	--	--
Distribution exceptionnelle en date du 01.02.2018	150 000 EUR	--	--
2017/2018	--	--	--
Distribution exceptionnelle du 02 décembre 2019	200 000 EUR	--	--
2018/2019	--	--	--

## **10. Filiales et participations**

Il est rappelé que la société détenait, à la clôture de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

- A hauteur de 99,98 % dans le capital de la société ALSACAFE AUTOMATES, société à responsabilité limitée au capital de 100 015 EUR, dont le siège est à 67720 WEYERSHEIM - 7, rue de la Forêt Noire, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro 332 847 698.

Les résultats de cette société au 30 septembre 2020 sont les suivants :

- produits d'exploitation hors taxes.....	2 705 043 EUR
- charges d'exploitation.....	2 478 234 EUR
- résultat d'exploitation.....	226 809 EUR
- résultat financier.....	- 6 533 EUR
- résultat exceptionnel.....	6 989 EUR
- impôt sur les sociétés.....	60 152 EUR
- résultat net comptable.....	167 113 EUR

- A hauteur de 99,92 % dans le capital de la société AGDC (anciennement dénommée JEDE ALSACE), société à responsabilité limitée au capital de 24 500 EUR, dont le siège est à 67720 WEYERSHEIM - 7, rue de la Forêt Noire, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro 381 494 244.

Les résultats de cette société au 30 septembre 2020 sont les suivants :

- produits d'exploitation hors taxes.....	551 072 EUR
- charges d'exploitation.....	496 936 EUR
- résultat d'exploitation.....	54 137 EUR
- résultat financier.....	- 1 677 EUR
- résultat exceptionnel.....	2 213 EUR
- impôt sur les sociétés.....	15 308 EUR
- résultat net comptable.....	39 365 EUR

- A hauteur de 99 % dans le capital de la société SCI MERCURE, société civile au capital de 1 000 EUR, dont le siège est à 68240 KAYSERSBERG - 17, Grand'Rue des Prés, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar sous le numéro 517 717 377.

Les résultats de cette société au 31 décembre 2020 sont les suivants :

- produits d'exploitation hors taxes.....	98 004 EUR
- charges d'exploitation.....	109 998 EUR
- résultat d'exploitation.....	-11 994 EUR
- résultat financier.....	-699 EUR
- résultat exceptionnel.....	0 EUR
- résultat net comptable.....	-12 693 EUR

- A hauteur de 99 % dans le capital de la société SCI ROBUSTA, société civile au capital de 1 000 EUR, dont le siège est à 68240 KAYSERSBERG - 15, Grand'Rue des Prés, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar sous le numéro 808 533 673.

Les résultats de cette société au 31 décembre 2020 sont les suivants :

- produits d'exploitation hors taxes.....	201 996 EUR
- charges d'exploitation.....	104 968 EUR
- résultat d'exploitation.....	97 028 EUR
- résultat financier.....	-18 007 EUR
- résultat exceptionnel.....	1 EUR
- résultat net comptable.....	61 851 EUR

- A hauteur de 66,66 % dans le capital de la société C.2S, société à responsabilité limitée au capital de 9 000 EUR, dont le siège est à 71100 CHALON-SUR-SAONE - 15, rue Saint-Georges, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chalon-sur-Saône sous le numéro 513 384 818.

Les résultats de cette société au 30 septembre 2020 sont les suivants :

- produits d'exploitation hors taxes.....	344 581 EUR
- charges d'exploitation.....	322 949 EUR
- résultat d'exploitation.....	21 632 EUR
- résultat financier.....	0 EUR
- résultat exceptionnel.....	16 EUR
- résultat net comptable.....	18 315 EUR

- A hauteur de 100 % dans le capital de la société 2 A D BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 EUR, dont le siège est à 21200 LEVERNOIS – Zone Artisanale Les Bonnes Filles, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 849 342 407.

Les résultats de cette société au 30 septembre 2020 sont les suivants :

- produits d'exploitation hors taxes.....	341 525 EUR
- charges d'exploitation.....	341 846 EUR
- résultat d'exploitation.....	-321 EUR
- résultat financier.....	-321 EUR
- résultat exceptionnel.....	3 599 EUR
- résultat net comptable.....	2 360 EUR

- A hauteur de 2,69 % dans le capital de la société PRODIA +, société anonyme à conseil d'administration au capital de 489 856 EUR, dont le siège est à 69800 SAINT PRIEST - Parc Technoland - Bâtiment B - Allée du Lazio, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 440 852 671.

Les résultats de cette société au 31 décembre 2019 se soldent par un bénéfice de 202 257 EUR.

- A hauteur de 1 % dans le capital de la société SCI DAGE, société civile au capital de 1 524,49 EUR, dont le siège est à 68240 KAYSERSBERG - 17, Grand'Rue des Près, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar sous le numéro 411 827 967.

Les résultats de cette société au 31 décembre 2020 se soldent par un bénéfice de 76 904 EUR.

Il est précisé que la société DA PARTICIPATION, société par actions simplifiée au capital de 195 900,85 EUR, dont le siège était fixé à 69800 SAINT-PRIEST - Parc Technoland - Allée du Lazio, et qui était immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 509 644 217, au sein de laquelle la société détenait 9,29 % du capital social, a été radiée du Registre du Commerce et des Sociétés en date du 17 décembre 2020 ; rappel étant fait que la participation de la société dans le capital de la société DA PARTICIPATION était intégralement provisionnée dans les comptes de la société.

## **11. Intégration fiscale**

Il est rappelé que la société, ainsi que les sociétés ALSACAFE AUTOMATES, AGDC et 2 A D BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, ont opté pour le régime de l'intégration fiscale.

En conséquence, la société s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dus sur l'ensemble des résultats des sociétés du Groupe intégré.

## **12. Informations sur la participation des salariés au capital**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucun plan de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

## **13. Informations concernant le capital social**

Il est rappelé :

- que la société n'a réalisé aucune régularisation relevant des dispositions des articles L 233-29 et L 233-30 du Code de Commerce ;

- que, conformément aux dispositions de l'article L 225-211 alinéa 2 du Code de Commerce, la société n'a réalisé aucune opération d'achat, d'offre ou d'attribution gratuite de ses propres actions au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020 ;

- que la société n'a pas émis de valeurs mobilières donnant accès au capital et qu'elle ne réalise pas d'opérations susceptibles de porter atteinte aux titulaires de ces titres selon les dispositions de l'article L 228-99 du Code de Commerce.

## **14. Information sur les succursales**

En application des dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, il est déclaré que la société ne détient aucune succursale.

## **15. Information sur les prêts interentreprises**

En application de l'article L 511-6 du Code Monétaire et Financier, il est précisé que la société n'a consenti aucun prêt à des microentreprises, à des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques, à l'exception des avances consenties dans le cadre de la convention de trésorerie intra-groupe.

\* \*  
\*



Je reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles, et vous invite à statuer sur les résolutions proposées.

**Le Président**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by several cursive letters, possibly 'aury'. The signature is written over a horizontal line.

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant

**2 AD**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de €. 100.000,00

**17 Grand Rue des Prés  
68240 KAYSERSBERG**

-----

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

Période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2020

Monsieur l'Associé,

## I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé Unique en date du 29 mars 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 AD SAS relatifs à l'exercice clos le 30.09.2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.10.2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels, relatif à la crise sanitaire liée au Covid-19.

## III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'évaluation des titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30.09.2020 s'établit à 1.463.750.- €, a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans l'annexe. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et, pour ce qui concerne les estimations, le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

#### VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

.../...

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Habsheim, le 12 mars 2021



NORME AUDIT SAS  
Commissaire aux Comptes  
Représentée par G. CHAPUIS

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2AD</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>177 RUE DE BALE</b>		68490 BANTZENHEIM					
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
Numéro SIRET * <b>4 0 2 0 4 2 6 3 4 0 0 0 3 8</b>							
		Exercice N, clos le, <b>30/09/2020</b>					
		N-1 <b>30/09/2019</b>					
		Net <b>3</b>					
		Net <b>4</b>					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CO				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	20 873	20 873	2 471	
		Fonds commercial (1) AH	AI	1 086 305	1 086 305	1 086 305	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	4 500	4 500		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
		Terrains AN	AC				
		Constructions AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	5 147 377	3 884 543	1 262 833	1 613 348
		Autres immobilisations corporelles AT	AL	878 429	753 583	124 845	99 686
Immobilisations en cours AV		AW					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes AX	AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT					
	Autres participations CU	CV	2 074 154	610 404	1 463 750	1 448 850	
	Créances rattachées à des participations BB	BC					
	Autres titres immobilisés BD	BE	613		613	613	
	Prêts BF	BG					
Autres immobilisations financières * BH	BI	8 485	2 982	5 503	5 503		
<b>TOTAL (II) BJ</b>		<b>BK</b>	<b>9 220 735</b>	<b>5 276 885</b>	<b>3 943 850</b>	<b>4 256 777</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BO				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
	CREANCES	Marchandises BT	BU	203 604		203 604	251 473
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	4 631		4 631	5 602
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	BY	611 335	113 489	497 846	655 215
	DIVERS	Autres créances (3) BZ	CA	1 790 997		1 790 997	1 161 402
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD				
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	857 353		857 353	221 709	
	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	14 206		14 206	45 054	
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>CK</b>	<b>3 482 125</b>	<b>113 489</b>	<b>3 368 637</b>	<b>2 340 454</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Ecarts de conversion actif * (VI) CN							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI) CO</b>		<b>IA</b>	<b>12 702 860</b>	<b>5 390 374</b>	<b>7 312 486</b>	<b>6 597 231</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an : CR	1 500 632	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2AD</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 100 000 ..... )	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 476	3 476
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	3 195 968	3 039 563
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	519 909	356 405
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>3 829 353</b>	<b>3 509 444</b>
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 450	1 505
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	1 306 383	985 427
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	898 417	1 024 045
	Dettes fiscales et sociales	DY	803 269	609 463
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	22 126	64 289
	Autres dettes	EA	403 801	363 186
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	47 689	39 874
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>3 483 133</b>	<b>3 087 788</b>	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>7 312 486</b>	<b>6 597 231</b>	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 156 031	2 081 641	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 450	1 505	



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2AD		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 560 582	FB	4 196	FC	4 564 779	5 896 074	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services *	FG	683 999	FH	12 714	FI	696 713
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		5 244 582	FK	16 910	FL	5 261 492	6 589 034
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		869	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	289 427	116 987	
	Autres produits (1) (11)					FQ	122 294	110 791	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 673 213	6 817 681
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 510 194	2 228 832	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	47 869	(45 254)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 189 918	1 401 022	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	84 582	110 199	
	Salaires et traitements *					FY	1 228 618	1 329 601	
	Charges sociales (10)					FZ	317 842	385 684	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	626 888	618 393
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	113 489
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	163 998	193 782		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 283 397	6 330 591	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	389 816	487 090	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	203 830	17 261	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	203 830	17 261	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 979	8 954	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	12 979	8 954	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	190 851	8 307	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	580 667	495 397	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2AD</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 27 910	9 669
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 415 729	279 819
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD 443 639	289 488
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 1 308	3 973
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 374 507	207 055
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH 375 815	211 028
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 67 823	78 460
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 128 581	217 452
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 6 320 682	7 124 429
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 5 800 772	6 768 025
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN 519 909	356 405
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 1 480	82 489
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 181 095	7 933
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DIVERS PRODUITS EXCEPTIONNELS		27 910	
PRODUITS DES VENTES D'IMMOBILISATIONS		415 729	
DIVERSES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 308		
CHARGES EXCEPTIONNELLES VALEUR NETTE COMPTABLE	374 507		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le dont le total est de	30 SEPTEMBRE 2020	
	7 312 486	EUROS
et au compte de résultat de l'exercice clos le dont le total des produits est de	30 SEPTEMBRE 2020	
	6 320 682	EUROS
dégageant un résultat de	( Bénéfice )	519 909
		EUROS

l'exercice écoulé a une durée de 12 mois recouvrant la période  
du 01.10.2019 au 30.09.2020

les notes et tableaux énumérés au sommaire ci-avant font partie intégrante des comptes annuels.

- I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, celle-ci estime, eu égard à la baisse du chiffre d'affaires constatée et aux mesures prises notamment le recours au chômage partiel que l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat est le suivants :

\* Baisse du Chiffre d'affaires d'un montant de 1 327 K euros soit environ 20%

\* Indemnisation au titre du chômage partiel pour un montant de 156 K euros

L'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.



les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

continuité de l'exploitation,  
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,  
indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

#### 2.1 DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE, COMPARABILITE DES EXERCICES.

selon l'autorité des normes comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014, aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

#### 2.2 CHOIX EFFECTUES DANS LES OPTIONS PROPOSEES PAR LE CODE DE COMMERCE,

selon l'article 214-9 du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, à la définition et la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas eu d'incidence significative sur ces comptes. En particulier il n'a pas été identifié d'immobilisations à amortir suivant le système des composants.



#### 2.21 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou de revient.

le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le tableau n° 2055.

DUREES MOYENNES D'AMORTISSEMENT	MODE	DUREE NOMBRE ANNEES
logiciels	L	1
constructions	L	NA
agencements constructions	L	5-10
installations techniques, materiel	L / D	1-5
agencements divers	L	5-10
materiel de transport	L	1-4
meublier, materiel de bureau	L / D	3-6

L = linéaire

D = dégressif

#### 2.22 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES PROVISIONS

les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

cette provision est constituée en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

#### 2.23 METHODE UTILISEE POUR L'EVALUATION DES STOCKS ET EN-COURS

les stocks sont évalués suivant la méthode: "premier entré, premier sorti".

la valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais d'accessoires.

#### 2.24 METHODE UTILISEE POUR L'EVALUATION DU FONDS DE COMMERCE

La durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fond commercial ne fait pas l'objet d'amortissement



SAS 2 AD

BILAN ARRETE AU

30 SEPTEMBRE 2020

TABLEAU N° 6

- III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS  
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.1 **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**  
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2054
- 3.2 **ETAT DES AMORTISSEMENTS**  
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2055
- 3.3 **ETAT DES PROVISIONS**  
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2056
- 3.4 **ÉTAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**  
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2057
- 3.5 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**  
NON APPLICABLE
- 3.6 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**  
NON APPLICABLE
- 3.7 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL**



SAS 2 AD

BILAN ARRETE AU

30 SEPTEMBRE 2020

TABLEAU N° 6

## INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

## PRODUITS A RECEVOIR

## 3.8 MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	364 286
PRODUITS	FINANCIERS	0
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	0

NB les montants sont indiqués HT TOTAL xx 364 286

## CHARGES A PAYER

## 3.9 MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

	MONTANT DEDUCTIBLE	MONTANT NON DEDUCTIBLE
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT	1 450	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERS DIVERS	0	0
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	626 442	0
DETTES FISCALES ET SOCIALES	489 184	0
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	0	0
AUTRES DETTES	319 982	0

NB les montants sont indiqués HT TOTAL (DEDUCTIBLE + NON DEDUCTIBLE) 1 337 038 0

## CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

MONTANT

## 4.0 MONTANT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

CHARGES	EXPLOITATION	14 206
CHARGES	FINANCIERES	0
CHARGES	EXCEPTIONNELLES	0

TOTAL xx 14 206

## PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

## 4.1 MONTANT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	47 689
PRODUITS	FINANCIERS	0
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	0

TOTAL xx 47 689



INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

(SUITE)

4.2	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NOMBRE XX	VALEUR NOMINALE
parts sociales	en début d'exercice	2 000	50
parts sociales	émises pendant l'exercice		
parts sociales	remboursées pendant l'exercice		
parts sociales	en fin d'exercice	2 000	50

- IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

CREDIT BAIL		MONTANT
REDEVANCES RESTANT A PAYER		
CREDIT BAIL	MOBILIER	0
CREDIT BAIL	IMMOBILIER	
TOTAL		XX 0

ENGAGEMENTS FINANCIERS DIVERS	MONTANT
EFFETS ESCOMPTEES	0
AVAL CAUTIONS	0
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION	116 970
FRAIS FINANCIERS A ECHOIR SUR EMPRUNTS	0
AUTRES ENGAGEMENTS	0
TOTAL	XX 116 970

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	0
AUTRES	0
TOTAL	XX 0



SAS 2 AD

BILAN ARRETE AU

30 SEPTEMBRE 2020

TABLEAU N° 8

### ENTREPRISES LIEES

5.0

( Indication des informations y afférentes résultant du bilan et compte de résultat )

SARL ALSACAFE (SIRET 332 847 698 000 54)

SARL AGDC ( SIRET 381 494 244 000 50 )

SARL 2ADBFC ( SIRET 849342407000038)

SOCIETE CONSOLIDANTE : SARL 2AD

177 RUE DE BALE 68 490 BANTZENHEIM

SIRET 402 042 634 000 38

6.0

### LISTE DES PARTICIPATIONS

SARL ALSACAFE 99,98%  
( 8299 parts sur un total de 8 300 parts )

SCI MERCURE 99,00%  
( 99 parts sur un total de 100 parts )

SCI DAGE 1,00%  
( 1 parts sur un total de 100 parts )

SARL AGDC 99,92%  
( 1 224 parts sur un total de 1 225 parts)

SAS DA PARTICIPATION 9,76%  
( 300 000 actions sur un total de 3 228 017 actions)

SCI ROBUSTA 99,00%

PRODIA + 2,69%

C2S 66,66%

2ADBFC 100,00%



- V - INFORMATIONS OBLIGATOIRES DANS L'ANNEXE DE BASE

RAPPEL

ce complément d'informations s'impose lorsque l'entreprise satisfait à 2 des 3 conditions suivantes

total du bilan	> 4.000.000	EUROS
chiffre d'affaires HT	> 8.000.000	EUROS
nombre de salariés permanents	> 50	SALARIES

5.1 MONTANT DES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE

non communiqué car cette information conduirait à divulguer des rémunérations individuelles

5.2 VENTILATION DE L'IMPOT (is ) ENTRE ELEMENTS D'EXPLOITATION ET ELEMENTS EXCEPTIONNELS

		MONTANT
RÉSULTAT	COURANT	
RÉSULTAT	EXCEPTIONNEL	
RÉSULTAT	TOTAL	0

5.3 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

non communiqué

5.4 VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF MOYEN

non communiqué

5.5 INDICATION DES ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT  
décalage entre régime fiscal et traitement comptable

Application de l'article 68 de la loi n° 87-1060 du 30.12.1987.  
(Régime Fiscal spécifique en faveur des Groupes de Sociétés).

